

Commune de Saint Georges sur Loire

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

**relative au projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme
de la commune de Saint Georges sur Loire**

Par arrêté en date du 30 septembre 2021, Monsieur le Maire de Saint Georges sur Loire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Saint Georges sur Loire destinée à procéder à l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2Aub de la Croix Clet en vue de permettre son aménagement à court et moyen terme et la réalisation d'au moins 55 logements.

L'enquête publique se déroulera du jeudi 21 octobre 2021 à 9h00 au vendredi 19 novembre 2021 inclus à 16h30, soit une durée de 30 jours.

Par une décision n° E21000080 / 49 en date du 24 juin 2021, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nantes a désigné Monsieur Gérard DUHESME, cadre supérieur groupe MICHELIN à la retraite, en qualité de commissaire-enquêteur.

La procédure de modification n°2 du PLU a été dispensée d'évaluation environnementale par décision de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale. Cette décision est jointe au dossier d'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique unique, composé des pièces et éléments requis au titre de chacune des procédures, pourra être consulté, pendant toute la durée de l'enquête :

- sur support papier à la mairie de Saint Georges sur Loire, Place de l'Hôtel de Ville – BP 20035 – 49170 SAINT GEORGES SUR LOIRE, aux jours et heures habituels d'ouvertures, le lundi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le mardi de 13h30 à 18h00 et le vendredi de 9h00 à 16h30.

- sous format numérique sur le site internet disponible à l'adresse suivante : <http://www.saint-georges-sur-loire.fr/> (dans la partie en bas de page « Actualités »).

Un accès gratuit au dossier d'enquête est garanti par la mise à disposition d'un poste informatique à la mairie de Saint Georges sur Loire, aux horaires habituels d'ouverture mentionnés ci-dessus.

Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès de la mairie de Saint Georges sur Loire, Place de l'Hôtel de Ville – BP 20035 – 49170 SAINT GEORGES SUR LOIRE, ou par mail à modification2.plu@saint-georges-sur-loire.fr

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux dates et lieux suivants :

Jours des permanences	Heures des permanences	Lieux des permanences
Jeudi 21 octobre 2021	9h00-12h00	Mairie de St Georges sur Loire
Vendredi 5 novembre 2021	9h00-12h00	Mairie de St Georges sur Loire
Vendredi 19 novembre 2021	13h30-16h30	Mairie de St Georges sur Loire

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra consigner ses observations et propositions et les adresser au commissaire-enquêteur :

- Par courrier (dépôt ou envoi au siège de l'enquête publique fixé à la mairie de Saint Georges sur Loire, Place de l'Hôtel de Ville – BP 20035 – 49170 SAINT GEORGES SUR LOIRE), adressé à Monsieur le commissaire-enquêteur.
- Sur le registre d'enquête unique papier prévu à cet effet et disponible à la mairie de Saint Georges sur Loire,
- Par voie électronique par mail à l'adresse suivante modification2.plu@saint-georges-sur-loire.fr en indiquant en objet : « Enquête publique PLU St Georges sur Loire »
- Directement auprès du commissaire-enquêteur lors de ses permanences.

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur à la mairie de Saint Georges sur Loire et sur le site internet de la commune (<http://www.saint-georges-sur-loire.fr/>) pendant un an à compter de la date de remise de ce rapport.

À l'issue de l'enquête et au vu du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur, la modification n°2 du PLU de Saint Georges sur Loire sera soumise à l'approbation du conseil municipal par voie de délibération.

Le présent avis est affiché à la mairie de Saint Georges sur Loire et sur différents points du territoire communal.